

MINISTERE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE
L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA
RECHERCHE

NOTE DE SERVICE

N°
DU

Direction générale de l'enseignement
scolaire

Service de l'instruction publique et de l'action
pédagogique

Sous-direction des lycées et de la formation
professionnelle tout au long de la vie

Bureau des formations générales et technologiques

La ministre de l'éducation nationale, de
l'enseignement supérieur et de la
recherche

à

Mesdames et Messieurs les Recteurs
d'académie

Mesdames et Messieurs les vices-recteurs
d'académie

Monsieur le Directeur du service
interacadémique des examens et concours
(S.I.E.C.)

Mesdames et Messieurs les Chefs
d'établissement

Mesdames et Messieurs les Professeurs

Objet : Définition de l'épreuve de projet du baccalauréat technologique de la série sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration (STHR), applicable à compter de la session 2018 de l'examen

La présente note de service définit l'épreuve de projet de la série STHR et entre en vigueur à compter de la session 2018 de l'examen.

L'épreuve porte sur le programme d'enseignement des sciences et technologies culinaires (STC) ou des sciences et technologies des services (STS) du cycle terminal. Elle peut mobiliser d'autres enseignements, en particulier l'enseignement d'économie et gestion hôtelière (EGH) et/ou l'enseignement scientifique alimentation – environnement (ESAE) du cycle terminal.

Rappel du règlement d'examen

- Coefficient : 2
- Epreuve orale (évaluée en cours d'année de la classe terminale)
- L'évaluation du projet comporte deux parties : la conduite du projet et la soutenance du projet (durée 30 mn).

1.1 Objectifs

Selon le choix de l'élève, le projet en STHR porte soit sur les sciences et technologies des services (STS) soit sur les sciences et technologies culinaires (STC). L'épreuve prend appui sur un projet mené en équipe par le candidat au cours de l'année de la classe terminale.

Cette épreuve permet d'évaluer l'aptitude du candidat à :

- mettre en œuvre une démarche et des outils propres aux sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration ;
- conduire un projet finalisé dans le cadre d'un travail en équipe ;
- communiquer et argumenter sur les choix effectués ;

- mettre en œuvre les technologies numériques adaptées dans la conduite du projet et sa soutenance.

Les candidats redoublants doivent présenter un travail différent de celui présenté l'année précédente.

1.2 Notation

L'épreuve de projet en STHR est notée sur 20 points. Cette note est constituée pour 12 points par la conduite du projet et pour 8 points par la soutenance du projet.

1.3 Nature du travail demandé

Le projet en STHR est une production qui mobilise des ressources et des activités réelles ou simulées réalisées par un groupe de 3 à 4 élèves.

Le choix du projet est effectué sous l'autorité d'un professeur de STC ou de STS.

Le dossier de projet comprend une fiche de travail synthétique conforme au modèle joint en **annexe 1** ainsi qu'une production écrite de dix pages maximum (hors annexes éventuelles) commune à tout le groupe. Un support numérique est utilisé le jour de l'épreuve.

1.31. Conduite du projet

L'évaluation de la conduite du projet intervient en cours d'année scolaire, en fonction de son état d'avancement. Cette étape est notée sur 12 points.

Cette évaluation est conduite par le professeur qui dispose de l'heure de projet de la classe terminale. L'évaluation permet d'apprécier le travail individuel du candidat dans le groupe. Elle est effectuée à partir d'une fiche individuelle d'évaluation conforme au modèle ci joint en **annexe 2** de la présente note de service. Cette fiche a le statut de copie d'examen.

1.32. Soutenance du projet

Durée : 30 minutes par groupe

La soutenance du projet est organisée par le chef d'établissement au cours du troisième trimestre. Cette partie est notée sur 8 points.

Le groupe d'élèves remet son **dossier de projet** une semaine avant le début des évaluations. La date de remise des dossiers est fixée par le chef d'établissement. En l'absence de dossier ou en présence d'un dossier incomplet, les candidats sont interrogés et l'évaluation en tient compte.

Outre le dossier, les candidats appuient leur soutenance sur un support numérique dont la conception et la réalisation sont laissées au choix du groupe.

Elle se déroule en deux phases successives :

- Lors de la première phase, le groupe d'élèves présente le projet et la démarche suivie pour le réaliser. Au cours de cette présentation qui ne peut excéder 10 minutes, le temps de parole est réparti équitablement entre chaque candidat.
- Cette première phase est suivie d'un entretien de 20 minutes maximum avec la commission d'évaluation composée du professeur chargé du suivi du projet et d'un autre professeur de l'établissement.

L'évaluation est conduite à partir d'une fiche d'évaluation conforme au modèle ci-joint en **annexe 3** de la note de service. Cette fiche a le statut de copie d'examen.

1.4 Cas des candidats individuels et des candidats des établissements privés hors contrat ou inscrits au CNED

Épreuve orale d'une durée de 30 minutes

Le projet fait l'objet d'une unique évaluation ponctuelle en fin d'année scolaire d'une durée de 30 minutes. La composition du dossier est identique à celle prévue pour les candidats scolaires à l'exception du visa du professeur responsable et du cachet de l'établissement ainsi que la rubrique relative au « nombre d'élèves impliqués » pour la fiche de travail synthétique qui ne sont pas, ici, requis.

Le candidat remet son dossier au centre d'examen qui lui est indiqué par le recteur d'académie une semaine avant la date de l'épreuve.

En l'absence de dossier ou en présence d'un dossier incomplet, le candidat est interrogé et l'évaluation en tient compte.

Le candidat dispose de 15 minutes pour présenter, à partir de son dossier, le projet et la démarche suivie pour le réaliser. Cette présentation est suivie d'un entretien avec la commission d'évaluation composée de deux professeurs de STC ou de STS d'une durée de 15 minutes.

La commission établit une fiche individuelle d'évaluation conforme au modèle joint en **annexe 4**. Cette fiche a le statut de copie d'examen.

Le candidat doit préalablement s'assurer des caractéristiques techniques de l'environnement numérique mis à sa disposition et de sa compatibilité avec les supports présentés.

1.4 Epreuve de remplacement

Un candidat évalué au cours de l'année pour la conduite du projet uniquement conserve la note obtenue sur 12 points et subit une épreuve de remplacement de soutenance du projet notée sur 8 points. La soutenance du projet est évaluée selon des modalités identiques à celles du premier groupe.

Un candidat qui n'a été évalué ni pour la conduite du projet ni pour la soutenance du projet, subit une épreuve de remplacement, notée sur 20 points et est évalué selon les mêmes modalités que celles prévues pour les candidats individuels, les candidats des établissements privés hors contrat ou inscrits au CNED.

ANNEXE 1
BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE : Série STHR - Épreuve de Projet

PROJET : fiche de travail synthétique (recto)

Nom-Prénom : Date de naissance : N° d'inscription <i>Nom de l'examen + « série »</i>	Académie : Etablissement : Classe : Session : Commission d'interrogation : Jour et heure
---	---

Projet : <input type="checkbox"/> Sciences et technologies des services <input type="checkbox"/> Sciences et technologies culinaires	Intitulé :
	Contexte :
	Nombre d'élèves impliqués :

Description du projet

Méthodes mobilisées	
Technologies mises en œuvre	
Supports numériques utilisés (à apporter le jour de l'épreuve)	

PROJET : fiche de travail synthétique (verso)

	Démarche suivie	Productions
Identification des besoins		
Définition des objectifs		
Identification des contraintes		
Réalisation du projet		
Résultats obtenus		

Nom et prénom du professeur responsable	Date et signature
	Cachet de l'établissement

ANNEXE 2

BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE : Série STHR - Épreuve de Projet

Fiche d'évaluation de la conduite du projet

Nom-Prénom : Date de naissance : N° d'inscription <i>Nom de l'examen + « série »</i>		Académie : Etablissement : Classe : Session : Commission d'interrogation : Jour et heure			
Projet <input type="checkbox"/> Sciences et technologies des services <input type="checkbox"/> Sciences et technologies culinaires		Intitulé :			
Critères d'évaluation		Très insuffisant	Insuffisant	Satisfaisant	Très satisfaisant
Autonomie	Prise d'initiative dans la démarche				
	Choix et mise en œuvre des méthodes et outils.				
Organisation du travail	Planification des tâches				
	Participation au travail de groupe				
	Gestion documentaire				
Suivi du travail	Explicitation du travail mené				
	Logique de la démarche, ajustements				
				NOTE :	/12
Commentaires : <p align="center">IMPORTANT : la proposition de note ne doit en aucun cas être communiquée au candidat.</p>					
Nom et prénom de l'examineur			Date de l'évaluation et signature		

ANNEXE 3
BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE : série STHR - Épreuve de Projet
Évaluation de la soutenance du projet

Nom-Prénom : Date de naissance : N° d'inscription <i>Nom de l'examen + « série »</i>	<i>Académie :</i> <i>Etablissement :</i> Classe : Session : Commission d'interrogation : Jour et heure
Projet <input type="checkbox"/> Sciences et technologies des services <input type="checkbox"/> Sciences et technologies culinaires	Intitulé :

Critères d'évaluation		Très insuffisant	Insuffisant	Satisfaisant	Très satisfaisant
Présentation	Organisation et structuration de la présentation				
	Maîtrise du contenu du support et pertinence de son utilisation				
	Présentation de la démarche et des résultats de la recherche				
	Contenu scientifique de l'exposé : exactitude des informations, validité des résultats				
Entretien	Maîtrise des connaissances mobilisées				
	Justification des méthodes et outils				
	Pertinence des réponses du candidat aux questions posées				
	Raisonnement(s) développé(s) à partir des questions posées				
Expression orale	Expression claire et rigoureuse				

NOTE : / 08

Commentaires

IMPORTANT : la proposition de note ne doit en aucun cas être communiquée au candidat

Noms et prénoms des examinateurs

Date de l'évaluation et signatures

ANNEXE 4

BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE : série STHR - Épreuve de Projet
Candidats individuels ou de candidats d'établissements privés hors contrat ou de
candidats inscrits au CNED

Fiche évaluation terminale
(recto)

Nom-Prénom : Date de naissance : N° d'inscription <i>Nom de l'examen + « série »</i>	<i>Académie :</i> Etablissement : Session : Commission d'interrogation : Jour et heure
Projet <input type="checkbox"/> Sciences et technologies des services <input type="checkbox"/> Sciences et technologies culinaires	Intitulé :

Critères d'évaluation		Très insuffisant	Insuffisant	Satisfaisant	Très satisfaisant
<i>Mise en œuvre de la démarche de projet</i>					
Autonomie	Prise d'initiative dans la démarche				
	Choix et mise en œuvre des méthodes et outils.				
Organisation du travail	Planification des tâches				
	Participation au travail de groupe				
	Gestion documentaire				
Suivi du travail	Explicitation du travail mené				
	Logique de la démarche, ajustements				
<i>Mise en œuvre de la soutenance de projet</i>					
Présentation	Organisation et structuration de la présentation				
	Maîtrise du contenu du support et pertinence de son utilisation				
	Présentation de la démarche et des résultats de la recherche				
	Contenu scientifique de l'exposé : exactitude des informations, validité des résultats				
Entretien	Maîtrise des connaissances mobilisées				
	Justification des méthodes et outils				
Expression orale	Expression claire et rigoureuse				
			NOTE :	/ 20	

	(Verso)
	Commentaires
	IMPORTANT : la proposition de note ne doit en aucun cas être communiquée au candidat
Noms et prénoms des examinateurs	Date de l'évaluation et signatures

PROJET